

DECRET N° 2011-029 DU 31 JANVIER 2011

Fixant la liste des travaux dangereux pour
les enfants en République du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 98 – 004 du 27 janvier 1998 portant Code du Travail en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure - type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 98-485 du 15 octobre 1998 portant organisation et fonctionnement du Conseil National du Travail ;
- Vu** le décret n 2006 – 408 du 10 août 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
- Vu** l'Arrêté interministériel N° 132/MFPTRA/MSP/DC/EGM/DT/SST du 07 novembre 2000 fixant la nature des travaux et les catégories d'entreprises interdites aux femmes, aux femmes enceintes et aux jeunes gens et l'âge limite auquel s'applique l'interdiction ;

Après avis consultatif du Conseil National du Travail en ses séances du 21 au 25 juin 2010 ;

Sur proposition du Ministre du Travail et de la Fonction Publique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 05 janvier 2011..

DECRETE :

Article 1^{er} : La liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de dix huit ans révolus en République du Bénin se présente comme ci-après :

Or

R

CORPS DE METIER	TRAVAUX DANGEREUX INTERDITS
Construction métallique (Soudage à l'arc)	<ul style="list-style-type: none"> - Récupération de métaux ferreux - Menuiserie métallique - Menuiserie - Construction métallique
Tôlerie (Soudage autogène ou oxyacétylénique)	<ul style="list-style-type: none"> - Récupération de feuilles de tôles ferreuses et ou galvanisées - tôlerie
Ferblanterie	<ul style="list-style-type: none"> - Récupération de feuilles de tôles, boîte de conserve etc - Fabrication d'ustensiles de cuisine et autres objets à base de tôles récupérées - Soudure tendre
Mécanique des engins à deux, trois ou quatre roues	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanique vélo - Mécanique vélo moteur - Mécanique auto
Métiers de la peinture	<ul style="list-style-type: none"> - Peinture par giclage ou par pinceau - Peinture bâtiment - Décoration - Confection de banderole
Vulcanisation et charge batterie	<ul style="list-style-type: none"> - Vulcanisation - Charge de batterie
Ajustage – tournage	<ul style="list-style-type: none"> - Rectification - Mécanique industrielle - Tournage - Fraisage
Fonderie et activités connexes	<ul style="list-style-type: none"> - Récupération des métaux non ferreux - Fonderie - Fabrication d'objets en bronze et en cuivre
Menuiserie (Bois)	<ul style="list-style-type: none"> - Sciage - Finition - Matelasserie
Meunerie	<ul style="list-style-type: none"> - Meunerie des cossettes et céréales - Meunerie de sel et condiments
Bâtiments et travaux publics (BTP)	<ul style="list-style-type: none"> - Briqueterie - Maçonnerie - Coffrage - Ferrailage - Plomberie - Electricité bâtiment
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Culture de rente - Culture céréalière - Epandage des produits

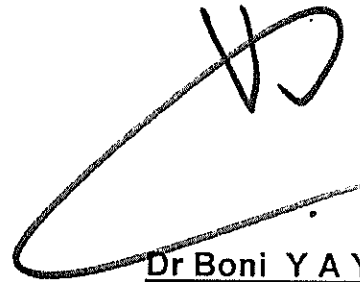
	<ul style="list-style-type: none"> phytosanitaires et des engrais - Collecte et cueillette
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Elevage des bovins, des ovins, des caprins, de la volaille et des porcins - Conduite du bétail au pâturage - Dressage et conduite des animaux de traite - Intervention dans les abattoirs et boucheries - Soins aux animaux
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Pêche lagunaire et fluviale - Pêche maritime - Réparation des engins de pêche
Commerce et activités connexes	<ul style="list-style-type: none"> - Vente ambulante - Vente dans les marchés ou dans les magasins
Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'engins et de véhicules - Réparation mécaniques et autres interventions (changement de pneumatique)
Concassage et taille de pierres	<ul style="list-style-type: none"> - Ramassage des moellons et petits blocs de granite - Concassage - Criblage - Chargement de camion
Extraction et traitement de gravier silex	<ul style="list-style-type: none"> - Décapage - Extraction de gravier - Criblage - Chargement de camion
Orpillage	<ul style="list-style-type: none"> - Décapage - Réalisation de galeries pour atteindre la couche aurifère - Prélèvement du sable aurifère - Lavage et collecte des paillettes d'or
Coiffure	<ul style="list-style-type: none"> - Tresse - Coiffure - Utilisation de produits chimiques
Couture	<ul style="list-style-type: none"> - Tailleurie - Broderie - Surfilage - Mercerie
Travaux domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'objets tranchants - Utilisation de produits chimiques - Utilisation de produits inflammables

Article 2 : La liste des travaux dangereux pour les enfants n'est pas limitative. Elle peut être révisée après avis du Conseil National du Travail.

Article 3 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal Officiel.

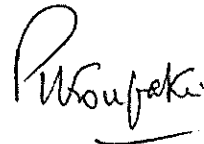
Fait à Cotonou, le 31 janvier 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



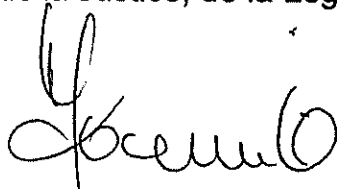
Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



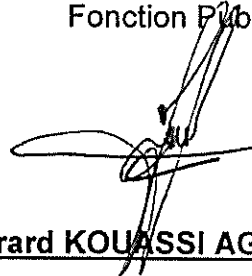
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Législation,



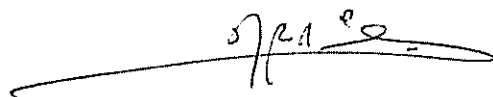
Idriss L. DAOUA

Le Ministre du Travail et de la
Fonction Publique,



Gérard KOUASSI AGBOKPANZO

Le Ministre de la Famille et
de la Solidarité Nationale,



Mamatou Marie-Joe MEBA BIO DJOSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MECPDEPPCAG 4 MTFP 4 MEF 4 MFSN 4 AUTRES
MINISTERES 27 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA
3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-02